

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 février 2014

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Approbation des comptes de gestion 2013 (Commune, Assainissement, Lotissement de Jouvence) dressés par Mme Gisèle KAPFER, comptable de la commune du 01/01/2013 au 31/12/2013

Approuvés à l'unanimité.

Comptes administratifs 2013 (Commune, Assainissement, Lotissement de Jouvence)

Approuvés à l'unanimité.

Commune

Section de fonctionnement

Dépenses	198 777.72 €
Recettes	<u>385 459.12 €</u> (dont excédent fin ex 2012 reporté : + 96 681.20 €)
Résultat	+ 186 681.40 €

Section d'investissement

Dépenses	266 794.53 € (dont déficit fin 2012 : - 23 884.13 €)
Recettes	<u>185 154.41 €</u> (dont excédent fin ex 2012 reporté :-)
Résultat	- 81 640.12 €

Résultat global de clôture : + 105 041.28 €

Assainissement

Section d'investissement

Dépenses	13 935.99 €
Recettes	<u>13 239.81 €</u> (dont excédent fin ex 2012 : + 6 484.94 €)
Résultat	- 696.18 €

Section d'exploitation

Dépenses	12 416.77 €
Recettes	<u>12 416.77 €</u> (dont résultat fin ex 2012 : + 0.72 €)
Résultat	+ 0.00 €

Résultat global de clôture : - 696.18 €

Lotissement de Jouvence

Section de fonctionnement

Dépenses	94 309.35 €
Recettes	<u>94 308.40 €</u>
Résultat	- 0.95 €

Section d'investissement

Dépenses	94 308.20 €
Recettes	<u>94 308.20 €</u>
Résultat	0.00 €

Résultat global de clôture : - 0.95 €

Vote des subventions 2014

Bénéficiaires	2014 (€)
Comice agricole cantonal	65
Musique Saint Baumier	500
Club Bon Accueil	155
Donneurs de sang Renazé	50
Syndicat d'initiative cantonal	90
FDGDON	175.05
Anciens combattants	65
Loisirs et passions	600
CCAS Fontaine	1 900
AFM téléthon 53	75
C.A.U.E. de la Mayenne	45.73
UDAF de la Mayenne	120
GDON Fontaine	150
Chambre des métiers de la Mayenne	15
Secours catholique	50
Restauration des ailes du moulin des Gués -Subvention exceptionnelle-	1 500
TOTAL	5 555.78 €

Ouverture de crédits 2014

En attendant le vote des budgets primitifs 2014, le conseil municipal décide d'ouvrir des crédits dans la limite du quart des crédits ouverts en 2013, soit 58 223 €.

Participation aux charges de fonctionnement des écoles publiques de La Guerche de Bretagne Année scolaire 2013/2014

Pour 1 enfant en maternelle, soit 1 230 €

Pour 2 enfants en élémentaire, soit 732 €.

Participation aux charges de fonctionnement de l'école Sainte Marie de Drouges –Année scolaire 2013/2014

pour un élève en maternelle, soit 600 €.

Participation aux charges de fonctionnement de l'école Sainte Anne de Rannée – Année scolaire 2013/2014

pour un élève en maternelle, soit 600 €.

Mandat donné au CDG 53 pour la mise en concurrence de l'assurance garantissant les risques statutaires

Le conseil municipal donne son accord.

Gestion et maintenance des infrastructures de communications électroniques propriété de la commune

Le conseil municipal se prononce favorablement pour le transfert au syndicat départemental pour l'électrification et le gaz de la Mayenne de la gestion et la maintenance des infrastructures passives de communications électroniques.

Le 28 février 2014

Le Maire,